



D-303190

Français

NEXT CAM PG2, NEXT CAM K9-85 PG2

Capteur PIR, PowerG, sans fil / détecteurs de mouvement à infrarouge passif avec caméra intégrée ; tolère les animaux de compagnie

**Visonic**

Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

Le Next CAM PG2 est un détecteur PIR (infrarouge passif) numérique sans fil, bidirectionnel, commandé par microprocesseur avec caméra intégrée et un microphone pour vérification d'alarme. Activé sur détection PIR ou à la demande, le Next CAM PG2 transmet des images nettes avec piste audio facultative au poste de télésurveillance. Il facilite ainsi l'évaluation précise de l'état des locaux.

Fonctionnalités des détecteurs PIR:

- Portée jusqu'à 12 mètres (40 pi).
- Caméra à angle de 90° permettant le chevauchement du champ de vue PIR.
- Portée de 10 mètres (33 pi) dans l'obscurité complète avec chevauchement de portée PIR.
- Protection jusqu'au bas des murs.
- Le modèle tolérant les animaux de compagnie utilise la technologie TSI (Target Specific Imaging^{MC}) pour distinguer entre les êtres humains des animaux pesant jusqu'à 38 kg (85 lb).
- Il comprend un émetteur-récepteur PowerG entièrement supervisé.
- Algorithme True Motion Recognition^{MC}.
- Indicateur du niveau de réception radio permettant une installation rapide; L'installateur n'a plus besoin d'être devant la centrale.
- Aucun ajustement vertical n'est nécessaire.
- Compensation de température.
- Une chambre étanche protège le système optique contre les insectes.
- Autoprotection à l'ouverture, à l'arrachage et au champ magnétique.
- Protection contre la lumière blanche.

Fonctionnalités de la caméra:

- Jusqu'à 10 caméras
- Audio facultative pour écouter avec les images
- Images multiplexées à partir de toutes les caméras
- Images couleur et noir et blanc
- Paramétrage automatique (luminosité, contraste)

- Réglage de la caméra par simple essai de marche
- Caméra CMOS jour et nuit avec éclairage IR. Cela permet de prendre des photos en pleine obscurité sans que l'intrus s'en aperçoive.
- Capture instantanée: capture garantie d'un intrus se déplaçant rapidement.
- Modes de fonctionnement de la caméra:
 - Après alarme - les photos sont prises après la détection par détecteur.
 - Sur demande - les photos sont prises après une commande à partir du poste de surveillance.
- Un événement enregistre 2 images par seconde. Total de 10 à 15 images (peut être personnalisé sur demande).
- Fonctionne répéteurs pour en étendre la portée.

- A. Microphone
- B. Objectif de la caméra
- C. LED IR
- D. Capteur optique
- E. LED

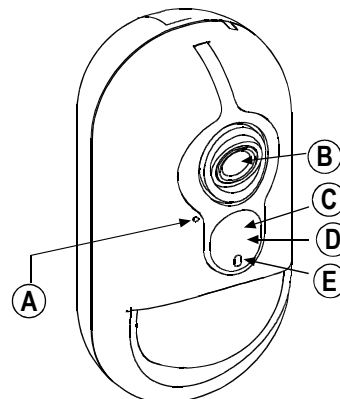


Fig. 1. Vue de l'extérieur

2. INSTALLATION

2.1 Directives générales (voir fig. 2)

- | | |
|---|--|
| 1. Garder éloigné des sources de chaleur. | 5. Garder le câblage éloigné des câbles électriques. |
| 2. Ne pas exposer au courant d'air. | 6. Ne pas installer derrière une séparation. |
| 3. Ne pas installer à l'extérieur. | 7. Installer sur une surface solide et stable. |
| 4. Éviter la lumière directe du soleil. | |

AVERTISSEMENT! Pour se conformer aux exigences de la FCC et d'Industrie Canada en matière d'exposition aux RF, le détecteur PIR doit être situé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne pendant son fonctionnement normal. Les antennes utilisées avec ce produit ne doivent pas être colocalisées ou utilisées en conjonction avec toute autre antenne ou tout autre émetteur.

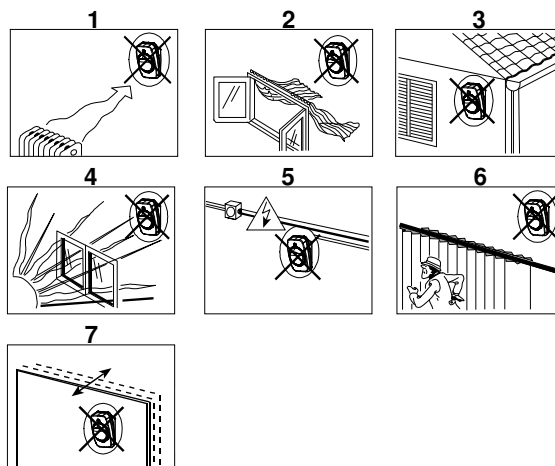
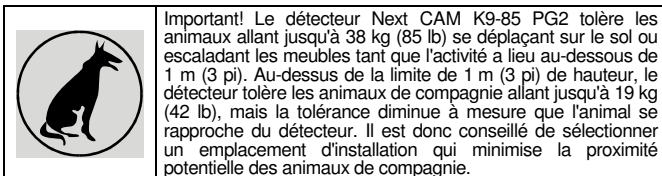


Figure 2. Lignes directrices générales



2.2 Montage

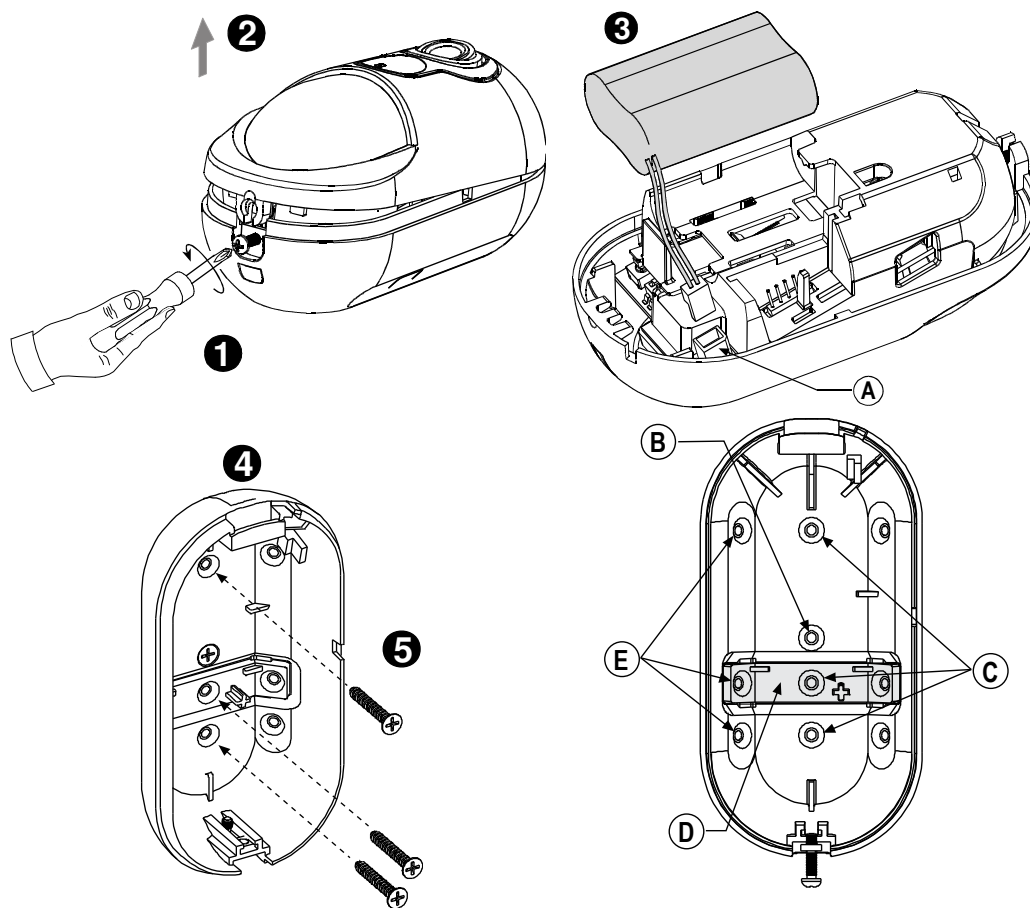


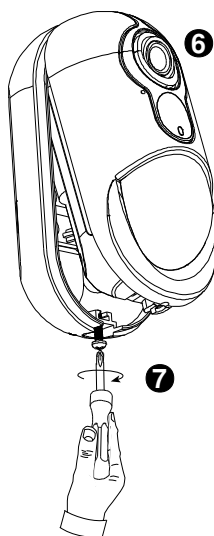
Figure 3a. Installation sur un mur

1. Desserrez la vis.
2. Retirez le couvercle de socle.
3. Placez la pile dans son logement et insérez la fiche de la pile dans la prise de la pile.
4. Appuyez le socle contre le mur à la position de montage sélectionnée et marquez les points de forage à travers les trous de montage.
5. Percez 2 ou 3 trous (pour les appareils à dos anti-sabotage) et fixez le socle au mur à l'aide des vis.

- A. Connecteur de pile.
- B. Entrée défonçable BR-1
- C. Entrées défonçables pour le montage (pour montage en surface)
- D. Section détachable du socle (en grisé)

ATTENTION! LE COMMUTATEUR ANTI-SABOTAGE ARRIÈRE NE PROTÈGE PAS L'APPAREIL À MOINS QUE LA SECTION DÉTACHABLE DE LA BASE SOIT FIXÉE AU MUR AVEC AU MOINS UNE VIS.

- E. Entrées défonçables de montage (3 des 6 - pour montage en coin).



6. Alignez le couvercle avec le socle.
7. Fixez-le avec la vis.

Figure 3b. Fermeture finale

ATTENTION !

Risque d'explosion si la batterie n'est pas remplacée par une batterie de même type

2.3 ENREGISTREMENT

Reférez vous au Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure «02:ZONES/PERIF» du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement cette procédure.

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez «02:ZONES/PERIF»	Sélectionnez l'option «AJOUT NOUV PERIF» Voir Remarque (1)	Enregistrez l'appareil et entrez son ID	Sélectionnez le numéro de la zone désirée	Configurez le nom de la zone, le type, ainsi que le carillon	Configurez le détecteur
02.ZONES/PERIF ⇒ AJOUT NOUV PERIF ⇒ ENREGIS.MAINT ou ENTR ID:XXX-XXXX ⇒ Z10:CAM IR ID N° 140-XXXX ⇒ Z10.EMPLACEMENT Z10.TYPE.D.ZONE Z10.CONF.CARILL. Z10.PARAM.D.L'APP ⇒ signifie défiler ► et sélectionner OK Voir Remarque (2)					

Remarques:

[1] Si le détecteur est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres dans l'option «MODIF. APPAREIL» voir Etape 2.

[2] Sélectionnez l'option «PARAM.D.L'APPAR.» et reportez-vous à la partie 2,4 pour configurer les paramètres du détecteur.

2.4 Configuration des paramètres du détecteur

Entrez le menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les instructions de configuration du Next CAM PG2 et du Next CAM K9-85 PG2 détecteur PIR comme indiqué dans le tableau suivant.

Option	Instructions de configuration
PARAM.D. L'APPAR.	Cette section vous permet de déterminer si vous souhaitez activer la LED d'alarme ou non. Sélectionnez soit «activée» ou «désactivée».
Compt.d'évènem.	Cette section vous permet de déterminer si l'alarme sera activée par un mouvement continu (faible sensibilité) ou par un événement d'alarme unique (sensibilité élevée). Sélectionnez soit «faible.sensibil.» ou «sensibil.élevée».
DÉSARMER l'activ.	Cette section vous permet de paramétrer la durée d'activité durant le désarmement. Sélectionnez parmi «Désactivée», «OUI – aucun délai», «OUI + délai 5 s», «OUI + délai 15 s», «OUI + délai 30 s», «OUI + délai 1 m», «OUI + délai 2 m», «OUI + délai 5 m», «OUI + délai 10 m», «OUI + délai 20 m » et «OUI + délai 60 m».
Connex.ALIMEN.CA	Remarque : Non applicable dans cette version. Ne pas modifier ce paramètre! Cette section vous permet de déterminer si ou non une panne d'alimentation et sa restauration doivent être signalées. Sélectionnez entre «NON connecté» et «Connecté CA».
Couleur d'image	Cette section vous permet de sélectionner image en noir et blanc ou en couleur. Sélectionnez entre «Noir et blanc» et «Couleur».

Option	Instructions de configuration
Résol. d.l'image	Cette section vous permet de définir la qualité des pixels de l'image. Sélectionnez 160 x 120 pour une qualité moindre ou 320 x 240 pour une meilleure qualité. Sélectionnez entre «Résol. 160 x 120» et «Résol. 320 x 240».
Lumino.d.l'image	Cette section vous permet de définir la luminosité de l'image. Sélectionnez parmi « -3 », « -2 », « -1 », «Normale», « +1 », « +2 » et « +3 ».
Cntrst.d.l'image	Cette section vous permet de définir le contraste de l'image. Sélectionnez parmi « -3 », « -2 », « -1 », «Normale», « +1 », « +2 » et « +3 ».
Réglages mic.	Cette section vous permet d'activer ou non le microphone Sélectionnez entre «Activer» et «Désactiver». <i>À la sortie du menu «MODE INSTALLAT.», le système d'alarme affiche le nombre d'appareils à mettre à jour comme suit: «NNN APPAR.MIS.À.JOUR».</i> <i>Pour des instructions détaillées sur l'ajout de périphériques, la suppression de périphériques, le remplacement de périphériques et la définition des paramètres par défaut, voir le guide d'installation sur le panneau de commande.</i>

3. VERIFICATION VIDEO

Après l'apprentissage du Next CAM PG2 / Next CAM K9-85 PG2 dans la centrale PowerMaster (voir la section 2.3 «apprentissage») et l'enregistrement de ses paramètres de configuration (voir le Guide d'installation de la centrale PowerMaster au menu "Configuration des caméras de Mouvements pour la vidéo vérification d'alarme"), le détecteur caméra est en mesure de capturer une série d'images lors de la détection d'une intrusion, les envoyer par le biais de la centrale à la station de télésurveillance, qui peut à l'aide de la reconstitution des images sous forme de clip vidéo couleur ou noir&blanc, vérifier la véracité de l'alarme.

La caméra peut également capturer des images pour d'autres types d'alarmes comme les alertes incendie, urgence, panique et en cas de code sous contrainte- voir le Guide d'installation PowerMaster au menu "Configuration des caméras Mouvement pour la vidéo vérification d'alarme".

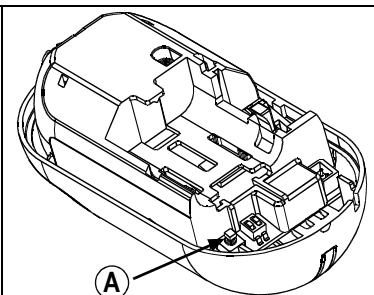
4. DIAGNOSTIC LOCAL

- Retirez le couvercle du socle (voir Fig. 4).
 - Remettez le couvercle pour réactiver l'interrupteur anti-sabotage (état non perturbé), puis fixez le couvercle sur le socle avec la vis fournie.
 - NEXT CAM entre en période de stabilisation pendant 2 min. Pendant ce temps, la LED rouge clignote.
 - Effectuez un test de marche de la zone de couverture - voir fig. 5. Marchez jusqu'au bout du diagramme de rayonnement dans les deux directions; la LED rouge s'allume chaque fois que votre mouvement est détecté suivi de 3 clignotements de la LED.
- Le tableau suivant indique la puissance du signal reçu.

Réponse de la LED	Réception
La LED verte clignote	Puissante
La LED orange clignote	Bonne
La LED rouge clignote	Faible
Aucun clignotement	Aucune communication

IMPORTANT! Une réception fiable doit être assurée. Par conséquent, une puissance de signal « faible » n'est pas acceptable. Si vous obtenez un signal « faible » de la part du détecteur, il suffit de changer son emplacement et de le remettre à l'essai jusqu'à l'obtention d'un signal « puissant ».

Remarque: pour de plus amples instructions au sujet du diagnostic local, voir le guide d'installation sur le panneau de commande.



A. Bouton d'enregistrement
Figure 4. Bouton d'enregistrement de l'appareil

5. COMMENTAIRES PARTICULIERS

Même les détecteurs les plus sophistiqués peuvent parfois tomber en panne ou faillir de signaler pour les raisons suivantes: une panne d'alimentation CC et (ou) un branchement mal effectué; le masquage malveillant des objectifs; une altération du système optique; une diminution de la sensibilité à température ambiante proche de celui de l'organisme humain; et une panne inattendue d'une pièce composante.

La liste ci-dessus comprend les raisons les plus communes pour les échecs de détection des intrusions, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Il est donc conseillé que le détecteur et l'ensemble du système d'alarme soient vérifiés une fois par semaine pour en assurer le bon fonctionnement.

Un système d'alarme ne doit pas être considéré comme un substitut à une police d'assurance. Les propriétaires de maison et de propriété ou les locataires doivent demeurer assez prudents pour continuer d'assurer leur vie et leurs biens, même s'ils sont protégés par un système d'alarme.

Cet appareil a été mis à l'essai et jugé conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément au Chapitre 15 du règlement de la FCC. Ces limites sont établies pour fournir une protection adéquate contre les interférences nuisibles pour les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer des interférences nuisibles à la réception de la radio et de la télévision.

Cependant, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si ce dispositif entraîne effectivement une interférence, cela peut être vérifié en le mettant en marche ou en l'arrêtant; nous invitons l'utilisateur à supprimer les interférences en appliquant l'une ou l'autre de ces mesures:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre le capteur et le récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise murale d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.
- Demander conseil à un fournisseur ou à un technicien qualifié pour la télévision ou la radio.

AVERTISSEMENT! Les changements ou modifications de l'appareil ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable et peuvent annuler tout droit de l'utilisateur d'exploiter l'équipement.

Cet appareil est conforme au règlement de la FCC, Chapitre 15 et aux normes RSS pour exemption de licence d'Industrie Canada. Cet appareil est assujéti à deux conditions: (1) l'appareil ne doit pas causer d'interférence nuisible, et (2) l'appareil doit pouvoir accueillir toute interférence susceptible d'être reçue ou de causer un fonctionnement non souhaitable.

ANNEXE : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GENERAL

Type de Détecteur: Détecteur pyroélectrique à double élément et à faible bruit

Données de l'Objectif: No. de rideaux de lumière / rideaux:

Next CAM PG2: 18 éloigné, 18 mitoyen, 10 rapproché.

Next CAM K9-85 PG2: 18 éloigné, 18 mitoyen, 18 rapproché.

Couverture Max.: 12 x 12 m, (40 x 40 pi) / 90°

Tolérance Pour Animaux de Compagnie (Next CAM K9-85 PG2 uniquement): Jusqu'à 38 kg (85 lb).

CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES

Piles Internes: Pile au lithium 6V (deux piles CR-123A 3V ou deux piles CR17450 3V en série) ou l'équivalent.

Remarque: Pour les installations UL, utilisez uniquement des piles Panasonic, Sanyo, GP ou Varta. Utilisez uniquement la pile ci-dessus. Disposez des piles usées conformément aux directives du fabricant.

Capacité Nominale de la Pile: 6V 1450 mA heure (2xCR123A), 2200 mA heure (2xCR17450)

Durée de la Pile (pour utilisation typique): 4 à 5 ans (CR123A) et 8 ans (CR17450).

Alimentation Secteur Facultative: 7,5 V CC en plus des piles.

La valeur de la basse tension est : 4.5 V

Alimentation: Type C

FONCTIONALITÉS

Vérification d'Événement True Motion: 2 sélections distantes - événements de mouvement 1 (OFF) ou 2 (ON)

Éclairage IR: 10 m (33 pi)

Résolution d'Image: 320 x 240 pixels format QVGA

Nombre d'images: jusqu'à 2 images/seconde (pour l'utilisateur)

Durée d'Alarme: 2 secondes

A. VUE DE DESSUS

B. VUE DE CÔTÉ

C. Next CAM PG2:

0,5 à 4m, Next CAM K9-85
PG2: 2 à 4 m

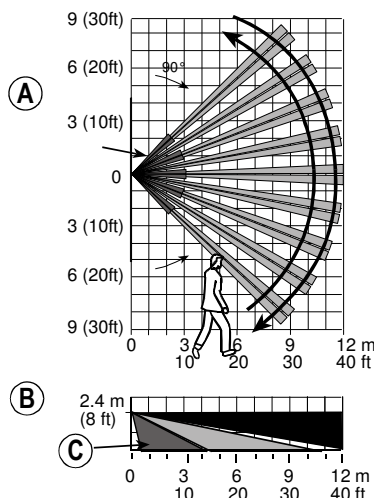


Fig. 5. Diagramme de rayonnement et essai de marche

SANS FIL

Spectre de Fréquences (MHz) Europe: 433 et 868, É.-U.: 915

Protocole de Communication: PowerG

Supervision: Signalisation toutes les 4 minutes

Alarme Anti-sabotage: Signalée lorsqu'un événement de sabotage se produit et dans tout message subséquent, jusqu'à la remise en circuit du commutateur anti-sabotage

INSTALLATION

Hauteur: 1,8 à 2,4 m (6 à 8 pi). La hauteur recommandée pour la Next CAM K9-85 PG2 est de 2,1 m (7 pi)

Options de Montage: En surface ou en coin

ACCESSOIRES

BR-1: Bras articulé installé en surface, réglable à 30° vers le bas et de 45° vers la gauche ou la droite.

BR-2: BR-1 avec un adaptateur pour coin

BR-3: BR-1 avec un adaptateur pour plafond

Remarque : Le produit n'a pas été certifié avec l'utilisation des supports BR.

NORMES ENVIRONNEMENTALES

Protection Contre les Parasites: >20 V/m jusqu'à 2000 MHz, à l'exclusion des fréquences intrabande

Température d'Exploitation: -10°C à 55°C (14°F à 131°F) à l'intérieur

Température de Rangement: -20°C à 60°C (-4°F à 140°F).

Humidité: Humidité relative moyenne approximative jusqu'à 75 % sans condensation. Pendant 30 jours par an, l'humidité relative peut varier entre 85% et 95 % sans condensation.

Conformité aux Normes:

États-Unis: Conçu pour satisfaire la FCC Partie 15

Europe: La directive 1999/5/CE du Parlement européen. EN 50131-1 de grade 2 classe II. EN 50131-2-2, EN 50131-6

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Dimensions (H x L x P): 125 x 63 x 60 mm (4-15/16 x 2-1/2 x 2-3/8 po)

Poids (pile comprise): 200 g (7 oz).

Couleur: Blanc

BREVETS

Brevets américains 5 693 943 • 6 211 522 • D 445,709 (un autre brevet en instance)

N° de certification : 2622600006A0 (NEXT CAM PG2), 2622600006B0 (NEXT CAM-K9 PG2)

IP : 30, IK : 04

Référentiel de certification NF324/H58. ORGANISMES CERTIFICATEURS: AFNOR Certification CNPP Cert www.marque-nf.com www.cnpp.com Tel.: +33 (0)1.41.62.80.00 Tel.: +33 (0)2.32.53.63.63	
--	---

GARANTIE

Visonic Limited (le «fabricant») garantit ce produit (le «produit») exclusivement à l'acheteur d'origine (l'«acheteur») et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée au produit ayant été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Selon le point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit correctement installé et adéquatement entretenu réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUT-ELLE, COMME SUSDIT.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DÉCOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LÉSIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DÉCLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNÉ NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

Au moment d'accepter la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible. Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

Avertissement: L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

2008/01



DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit renvoyé comme identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté à la poubelle.

Directive 2002/96/EC en matière de déchets d'équipements électrique et électronique.



Visonic

EMAIL: info@visonic.com

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2015 NEXT CAM PG2, NEXT CAM K9-85 PG2 D-303190 Rév. 1, (10/15)



D-303190

